

Le mois dernier, avant mon voyage au Japon, j'ai prononcé des allocutions devant le Board of Trade de Vancouver et la Fondation Asie-Pacifique. Ces discours, qui avaient pour thème «Le Canada et le siècle du Pacifique», portaient sur la croissance économique remarquable de l'Asie-Pacifique et sur le rôle joué par le Canada dans cette région dynamique.

Aujourd'hui, je voudrais vous entretenir de l'évolution des questions de sécurité en Asie-Pacifique et des objectifs du Canada dans cette région.

La sécurité de l'Asie-Pacifique est à un point tournant. Les trois dernières années ont été marquées par des progrès énormes dans divers forums. Il reste à déterminer l'orientation future de notre action.

D'emblée, il nous faut constater qu'il y a à peine quelques années, l'Asie-Pacifique était engluée dans la Guerre froide. Les initiatives prises par certains pays de la région à partir de 1986 ont permis d'élargir la discussion concernant la sécurité.

Il est vrai que beaucoup de ces initiatives étaient conditionnées par la logique de la Guerre froide. En outre, la plupart d'entre elles étaient inapplicables sans un forum de discussion régional.

Le Canada a rapidement tiré deux conclusions :

- Il était presque impossible de résoudre des questions essentiellement multilatérales par une approche unilatérale ou bilatérale.
- Avec la fin de la Guerre froide, de nombreuses conditions qui avaient justifié la signature d'accords de sécurité en Asie-Pacifique n'existaient plus, mais de nouveaux dangers ne tarderaient sûrement pas à pointer à l'horizon.

De plus, de nombreux pays de la région craignaient que le retrait politique et militaire des États-Unis ne crée un vide et que les rivalités locales ne continuent. Ces préoccupations ont engendré de nouveaux débats sur le rapport entre la sécurité régionale et la sécurité sous-régionale ainsi que sur les moyens de favoriser la stabilité.

Trois ans plus tôt, notre étude des questions de sécurité de l'Asie-Pacifique nous avait amené à conclure qu'une approche sous-régionale était nécessaire avant de mettre sur pied une institution régionale.

Nous avons tout d'abord concentré notre attention sur le Pacifique Nord en adoptant une approche à deux volets, gouvernemental et non gouvernemental, afin de stimuler le plus possible les échanges d'idées.